



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

COMMUNIQUÉ

**GOVERNEMENT
DE LA FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES**

Séance du 24 septembre 2020

Table des matières

UN NOUVEAU PRÉSIDENT ET UNE NOUVELLE VICE-PRÉSIDENTE POUR LE CSEM 3

LE FONDS POUR LE JOURNALISTE D'INVESTIGATION PÉRENNISÉ DANS UN PROJET DE DÉCRET 4

CONTACTS PRESSE..... 5

Un nouveau président et une nouvelle vice-présidente pour le CSEM

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a nommé un nouveau président et une nouvelle vice-présidente du Conseil Supérieur de l'éducation aux médias (CSEM). Il s'agit de Paul de Theux, directeur de l'asbl Media Animation, et de Hadja Lahbib, journaliste à la RTBF et responsable des services aux publics.

Les mandats actuels du Président (Patrick Verniers) et du Vice-Président (Tanguy Roosen) étaient arrivés à échéance le 5 novembre 2019. Un appel à candidatures a été lancé par la ministre des Médias Bénédicte Linard et un jury a été constitué sous la présidence du directeur général adjoint du Service général du pilotage et de coordination des politiques transversales.

La candidature de M. de Theux a été retenue à l'issue de la procédure de sélection. Il dispose en effet d'une expertise reconnue dans le secteur de l'éducation aux médias. Pour la vice-présidence, c'est la journaliste Hadja Lahbib qui a été choisie. Elle possède une expérience utile dans le domaine des médias et du journalisme et est active dans des missions d'éducation aux médias de la RTBF et en dehors de celle-ci. Ces mandats sont d'une durée de cinq ans, renouvelable une fois.

Rappelons que le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) a pour missions, entre autres, de promouvoir l'éducation aux médias, de formuler des avis en la matière, de favoriser son intégration dans les programmes d'éducation et de formation, de stimuler et d'articuler entre elles les initiatives, actions et expériences d'éducation aux médias.

Ces désignations viennent compléter la constitution de la cellule d'appui du CSEM, ce qui lui permettra de répondre pleinement aux missions importantes qui lui sont confiées. Rappelons que le CSEM est composé de 54 membres issus de différents milieux intéressés par l'éducation aux médias (les médias eux-mêmes, des syndicats, les centres de ressources, des universités et hautes écoles, etc.)

« Toutes nos félicitations à Paul de Theux et à Hadja Lahbib pour leur nomination. Les deux profils choisis à ce poste sont complémentaires et permettront, j'en suis sûre, de mettre en place des actions ambitieuses en matière d'éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles », conclut Bénédicte Linard.

Cabinet de Bénédicte LINARD

Nicolas Parent

nicolas.parent@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Le fonds pour le journaliste d'investigation pérennisé dans un projet de décret

Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté ce jeudi, en seconde lecture, le projet de décret relatif au Fonds pour le journalisme d'investigation, à l'initiative de la Ministre des Médias Bénédicte Linard, renforçant de la sorte la pérennité de celui-ci.

Le Fonds pour le journalisme d'investigation a été créé par arrêté du Gouvernement de la Communauté française le 27 mai 2009 et a donc récemment fêté ses dix ans.

Ce Fonds permet, sur base des décisions d'un jury indépendant, le financement de contenus journalistiques originaux, d'enquêtes documentées et critiques, de reportages en profondeur quel que soit le format (presse écrite, télévision, radio, webdocumentaire, podcast...).

En dix ans, plus de 240 projets, dont 75% sont issus de journalistes indépendants, ont été soutenus par le Fonds.

Les constats qui avaient mené à la constitution de ce Fonds sont toujours, et plus que jamais en 2020, d'actualité : la qualité de l'information est directement liée aux moyens qui lui sont alloués. Dans un contexte où les budgets rédactionnels sont particulièrement sous pression, et d'accélération de l'information, il est important que les médias puissent continuer à permettre aux journalistes de se consacrer à l'approfondissement de certains sujets pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines.

Doté d'un budget annuel de 275 000 euros, le Fonds pour le journalisme a, dans ce contexte et pour rappel, également vu son budget exceptionnellement augmenter de 550 000 euros cette année afin de venir en aide, à travers des appels à projets adaptés, aux journalistes particulièrement touchés par les conséquences de la crise du Covid-19 sur leurs activités.

« Cet engagement de soutenir et d'ancrer le fonds par un décret figurait dans la Déclaration de politique communautaire. C'était à mes yeux une priorité pour soutenir un journalisme indépendant et de qualité en Fédération Wallonie-Bruxelles », indique la ministre des Médias Bénédicte Linard.

Cabinet de Bénédicte LINARD

Nicolas Parent

nicolas.parent@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Contacts presse

Cabinet de Pierre-Yves JEHOLET

Nicolas Reynders

nicolas.reynders@gov.cfwb.be

+32 473 27 14 79

Cabinet de Frédéric DAERDEN

Xavier Gonzalez

xavier.gonzalez@gov.cfwb.be

+32 479 86 59 11

Cabinet de Bénédicte LINARD

Nicolas Parent

nicolas.parent@gov.cfwb.be

+32 497 17 20 57

Cabinet de Valérie GLATIGNY

Sandrine Lonnoy

Sandrine.lonnoy@gov.cfwb.be

+32 477 67 03 43

Cabinet de Caroline DESIR

Jean-François Mahieu

jean-francois.mahieu@gov.cfwb.be

+32 476 54 55 75